

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le mardi 7 juin 2016** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5 s'est excusé
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

084-2016 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2016**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6,1 Bureau fermé pour les vacances d'été, du 22 juillet au 8 août.
 - 6,2 Appel d'offre déneigement
 - 6,3 Contrat, pour la construction d'un pavillon
 - 6,4 Budget pour l'achat d'accessoires pour l'aire de repos + comité
 - 6,5 ADMQ-Zone Lanaudière-Déjeuner-causerie 9 juin- 25 \$
 - 6.6 Appel d'offres- Route 125-Remis en juillet
 - 6.7 Travaux de scellement de fissures d'asphalte sur la Route 125-Annulée
 - 6.8 Golf Omnium de maires le vendredi 26 août, 175 \$.
- 7. RÉGLEMENTATION**
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
 - a) Présentation et approbation des comptes
- 9. VARIA**
 - 9,1 Demande du club Quad les Randonneurs
 - 9,2 Entretien du terrain 2016
 - 9,3 100 tonnes de 0 /34 pour le chemin Lecourt
 - 9,4 Mandat à Germain St-André- préparer le terrain pour le pavillon, faucher les abords des chemins et gratter le chemin Lecourt.
 - 9,5 Remboursement facture
 - 9,6 Demande de commandite

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

085-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

086-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Pierre Mercier, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du mardi 7 juin 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

087-2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2016

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Luc Duval, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 3 mai 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

088-2016 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

089-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

090-2016 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pendant la période des vacances, soit du 22 juillet 2016 au 8 août 2016 inclusivement.

091-2016 RÉSOLUTION – DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE POUR 2016-2017

Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de mandater la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour une période d'un an (2016-2017), et d'inviter les entrepreneurs suivants ;

- **Entreprises Bourget Inc.**
- **Simon Hélie Ltée.**
- **Transport SYL-20 Inc.**

Les soumissions devront être reçues au bureau municipal avant ou le 5 juillet 2016, à 11 h, dans une enveloppe cachetée avec la mention «*Déneigement et déglacage 2016-2017*»;

La prise en considération se fera lors de la séance ordinaire le 5 juillet 2016, à 20 h.

Adoptée unanimement

092-2016 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN PAVILLON

Attendu que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a demandé des soumissions pour la construction d'un pavillon pour le terrain municipal;

Attendu que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a reçu cinq (5) soumissions;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS il est proposé par M. Lucien Chayer et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, que la soumission la plus basse de Robert Simard, au montant de 6 554,70 \$ (plus taxes), soit retenue pour la construction du pavillon.

093-2016 RÉSOLUTION OCTROYANT UN BUDGET RELATIVEMENT À L'ACHAT D'ACCESSOIRES POUR LE PAVILLON

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser une somme maximale de 10 000 \$ pour les dépenses d'accessoires pour le pavillon (une table, des bancs, un support à vélos, une poubelle, une enseigne, une base en béton avec un muret et autres);

Il est attendu que le maire, le conseiller no 6, Jean Bélanger, et la directrice générale forment un comité de travail pour faire l'achat des accessoires.

Adoptée unanimement

094-2016 DÉJEUNER CAUSERIE DE LA ZONE DE LANAUDIÈRE

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale participe au déjeuner causerie de la zone Lanaudière sur la comptabilité municipale, qui aura lieu, le jeudi 9 juin 2016 à Saint-Lin-Laurentides.

Que les frais d'inscription au coût de 25 \$, soient payés directement par la municipalité et les frais inhérents soient remboursés

095-2016 TOURNOI DE GOLF OMNIUM DES MAIRES – 26 AOÛT 2016-CLUB DE GOLF MONTCALM

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm organise un tournoi de golf et que tous les profits de cette activité seront versés à Centraide Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité assume les coûts pour les élus qui désirent assister au tournoi de golf qui sera tenu le 26 août 2016 au Club de golf Montcalm. La municipalité a donc procédé à l'achat de quatre (4) billets pour le golf et souper et à trois billets pour le souper.

Le Conseiller Charles Smith quitte à 21 h 30

096-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les chèques émis pour le mois de juin 2016 du # 7135 au # 7163, totalisant 55 977,24 \$ selon la liste présentée au conseil.

ADOPTÉE

097-2016 VARIA

1. DEMANDE- CLUB QUAD LES RANDONNEURS

ATTENDU QUE Le Club Quad les Randonneurs demande à la Municipalité la permission pour installer des panneaux et des poteaux de signalisation à trois (3) endroits dans la municipalité pour le passage de VTT;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser le Club Quad les Randonneurs à installer eux-mêmes les dits panneaux et poteaux dans la municipalité, mais de vérifier avant avec Info Excavation pour voir si toute est conforme et sécuritaire.

2. ENTRETIEN DU TERRAIN

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest de mandater Monsieur André Duval pour l'entretien du terrain Municipale pour la saison 2016, un montant de 1 000 \$ sera payé en deux versements.

3. CHEMIN LECOURT

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, de mandater Germain St-André pour acheter et livrer 100 tonnes de 0 ¾ sur le Chemin Lecourt, au montant de 1 650 \$ plus taxes.

4. MANDAT GERMAIN ST-ANDRÉ

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, de mandater Germain St-André pour excaver et préparer l'espace pour le pavillon et le stationnement sur le terrain de la Municipalité, de faucher les abords des chemins et de gratter le chemin Lecourt.

5. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest de rembourser la facture no 2-2016-1006 de l'entreprises Pavco inc., à Monsieur Mario Larivière, au montant de 74,73 \$.

6. DEMANDE DE COMMANDITE

Une demande de commandite est présentée par Monsieur Marc Muloin pour le Grand Défi Cycliste Pierre Lavoie 2016.

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, d'accorder un montant de 50 \$ au Grand Défi Cycliste Pierre Lavoie, pour la participation de Monsieur Muloin à cet événement.

098-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 21 h 55.

Mario Racette
Maire

Sherron Kollar,
Directrice générale

099-2016 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 096-2016, lesquelles s'élèvent à 55 977,24 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Sherron Kollar,
Directrice générale